

Position cadre officielle en regard de la nationalité des concurrents et des concurrentes participant au Concours musical international de Montréal

Le Concours musical international de Montréal (CMIM) est un rassemblement international de renommée mondiale qui réunit à Montréal, en alternance, les meilleurs artistes de la nouvelle génération dans les disciplines du piano, du violon et du chant.

Le CMIM est indépendant de toute idéologie ou manifestation politique.

Fidèle à ses valeurs d'ouverture sur le monde, d'équité et d'intégrité, le CMIM s'engage à offrir à tous les concurrents et les concurrentes, sans distinction de leur pays d'origine, des chances égales de participer, d'exceller et de se démarquer.

Il offre un cadre rassembleur, respectueux et préservé des tensions géopolitiques, assurant aux concurrents et aux concurrentes la possibilité de concourir librement dans un esprit de fraternité dépassant les frontières.

Le CMIM est fidèle aux usages du milieu musical et s'aligne sur les lignes directrices de la Fédération mondiale des concours internationaux de musique (WFIMC), dont il est membre, en refusant de réduire un musicien ou une musicienne à sa seule nationalité. Il reconnaît chaque participant et participante comme un citoyen du monde et un artiste à part entière.

Mise à jour : 18 mars 2025